

## 3 questions à Johanne Brodeur Nouvelle bâtonnière du Québec

PAR MARIE-LISE ROUSSEAU

Vous êtes une des fondatrices de Pro Bono Québec, qui offre des services juridiques gratuits. L'accessibilité à la justice fait-elle partie de vos priorités? Les délais et les coûts de la justice font en sorte qu'on a l'impression qu'il est encore très difficile d'avoir accès à la justice. Je suis très sensible aux stress que vivent les gens en processus judiciaire, tels que les stress sociaux, familiaux, etc. Ce n'est pas facile pour l'individu de comprendre le processus judiciaire, de savoir dans quoi il s'est embarqué. C'est un milieu qui peut être hermétique en raison du vocabulaire... Un autre aspect important de l'accès à la justice est celui à un avocat. Des programmes de bénévolat comme Pro Bono aident en ce sens.

### Comment faire respecter les droits des personnes itinérantes, souvent victimes de profilage social?

Le Barreau suit ce dossier depuis des années. Le forum de consultation pour une politique en itinérance qui a eu lieu en juin est fort important. J'espère que les travaux vont mener à l'adoption d'une politique nationale. Il faut qu'on y retrouve des mesures de prévention contre la judiciarisation et des mesures particulières pour les femmes et les autochtones. Les personnes itinérantes sont très vulnérables. Ça prend de l'énergie se tenir debout quand on essaie de survivre!

### Quel recours existe-t-il pour les personnes vulnérables?

La cour municipale de Montréal est exemplaire. Les juges y sont très accueillants. Il y a des cours en santé mentale et des traitements particuliers pour les gens qui ont des problèmes d'alcool. Cette cour a rendu la justice plus compréhensible. Il faut un langage clair; trouver une façon de dire les choses pour qu'elles soient comprises par tous. À ce sujet, je recommande le site [educaloi.qc.ca](http://educaloi.qc.ca)



## Quand pauvreté rime avec mortalité



### Le revenu, facteur incontournable en matière de santé

«Les résultats en matière de santé ont tendance à être moins favorables chez les personnes dont le revenu est faible que chez celles dont le revenu est plus élevé», résume une étude récente de Statistique Canada. Le constat est clair, selon les auteurs : les gens issus de catégories socioéconomiques plus élevées présentent un taux de mortalité plus faible que les moins nantis. L'étude confirme que les classes moins aisées ont plus de chance d'avoir des comportements à risque pour la santé (tabac et consommation excessive d'alcool par exemple) que les classes socioéconomiques plus élevées. Les données résultent de l'Étude canadienne de suivi de la mortalité et du cancer d'après le recensement effectué de 1991 à 2006 sur un échantillon de 15 % de la population adulte au pays. (DB)

## Pourquoi donnez-vous?

Donnez-vous à un organisme pour avoir bonne conscience ou par réelle compassion? Voici en ordre croissant les six raisons pour lesquelles les Québécois donnent, selon l'Institut de la statistique du Québec :

1. Compassion
2. Croyance à la cause
3. Contribution à la société
4. Touché par la cause
5. Obligations religieuses
6. Crédits d'impôts

(MLR)

### LES CYCLISTES COURTISÉS PAR LA MAIRIE

Pour la première fois dans une campagne électorale au Québec, les cyclistes forment un groupe de pression. Les candidats à la mairie de Montréal courtisent les 900 000 cyclistes urbains, leur promettant notamment plus de pistes cyclables et de déneigement des pistes en hiver. Montréal est considérée comme la ville la plus cyclable en Amérique du Nord.

(MLR)

